

Table des matières

Bulletin No 57/2017

Le mot de la présidente.....	2
Sur les traces des réfugiés huguenots à Neuchâtel.....	3
Le destin des Géliou.....	15
1872, Accident de chemin de fer à Colombier.....	23
Les registres paroissiaux du canton de Berne consultables en ligne.....	24
Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 28 janvier 2017 à 10 h 30 à La-Chaux-de-Fonds.....	25
Programme 2018.....	28

Le mot de la présidente

Encore une année de passée à la vitesse d'un météore....

Cette année encore, nous avons eu des occasions de rencontres soit à l'extérieur ou auditeurs attentifs à nos divers conférenciers invités dans le cadre de notre programme.

Ces moments de partage sont toujours positifs, c'est pourquoi j'encourage celles et ceux qui sont peut-être hésitants, à venir partager le programme de cette nouvelle année.

Il est à relever le décès d'un de nos plus anciens membres. Paul Fallet nous a quittés en août à l'âge fort respectable de 97 ans, suivi quelques mois par son épouse Claude. Paul a été à son époque très actif au comité, tenant notamment la charge de caissier.

Je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux et plein de succès dans vos travaux de recherche. Je me réjouis d'ores et déjà de vous rencontrer nombreux lors de nos diverses activités .

Votre présidente

Sur les traces des réfugiés huguenots à Neuchâtel

par Marc Bridel, secrétaire de l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguen

ot

Le programme 2017 de la SNG proposait une sortie à Neuchâtel, à la découverte des traces laissées par les réfugiés huguenots, ceci au regard du 500^{ème} anniversaire de la réforme.

Le 21 octobre dernier, près de trente personnes se sont associées à cette journée, guidées par Marc Bridel, qui nous a communiqué un peu de sa passion pour ces époques troublées par les luttes religieuses contre les réformés.

Monsieur Bridel a gracieusement préparé le texte ci-après illustrant ce moment passionnant et convivial.

Pourquoi des réfugiés huguenots?

On parle de réfugiés huguenots pour désigner les nombreux protestants français qui ont quitté leur pays à partir des années 1660 et durant une bonne partie du XVIII^e siècle. Il faut se souvenir que le mouvement de la Réforme, loin d'être bienvenu dans le royaume de France, a été dès ses origines en butte à de nombreuses oppositions. Ces oppositions ont été plus ou moins fortes suivant les périodes, jusqu'au moment où le mouvement a été formellement interdit par la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685. A cet égard, il est significatif que l'on parle "de ladite Religion Prétendue Réformée" dans des documents officiels comme l'Edit de Nantes et celui de Fontainebleau qui le révoque. Quant au nom "huguenot", il s'agit d'un sobriquet qui est apparu dans les années 1550 déjà.

Il est possible de distinguer quatre périodes dans l'histoire des protestants de France avant la Révolution:

- origines et développement du mouvement de la Réforme jusque vers 1560, moment où il connaît sa plus grande extension;
- la période des guerres de religion (1562 à 1598);
- de l'Edit de Nantes à sa révocation (1598 à 1685);
- de la Révocation à la Révolution française (1685 à 1789).

En France, le mouvement de la Réforme a débuté dans les années 1520 et a vite rencontré des obstacles; certains adhérents ont payé de leur vie, d'autres se sont déjà réfugiés à l'étranger. C'est aussi à cette période que remonte une formule qui sera souvent reprise par la suite: "Un roi, une loi, une foi". Le mouvement a toutefois continué à se répandre dans tout le royaume, plus particulièrement en Languedoc et dans le sud-ouest; et de nombreuses églises ont été "dressées" selon l'expression consacrée. Vers 1560, à la fin de cette première période, le mouvement de la Réforme a connu sa plus grande extension; on estime que le 10% de la population était protestant.

A suivi une deuxième période très dure marquée par huit guerres civiles dites ordinairement "Guerres de religion". Et à la fin de cette période, le roi Henri IV, par l'édit qu'il a promulgué à Nantes en avril 1598, a su trouver un compromis acceptable et a ainsi réalisé un apaisement dans un royaume partagé depuis des décennies par la question religieuse.

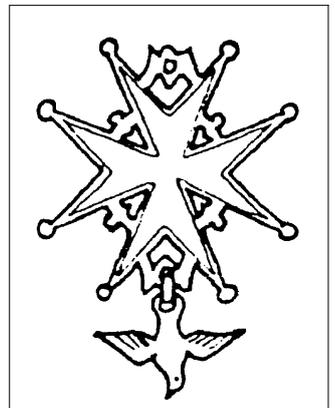
Mais après la mort de ce roi, son Edit a été progressivement vidé de sa substance et les droits accordés aux protestants ont été de plus en plus réduits. Cette troisième période va de l'Edit de Nantes à sa révocation en 1685.

La quatrième période est caractérisée par le fait qu'à partir de la Révocation, le protestantisme n'aura plus aucune place légitime dans le royaume jusqu'en 1787.

Le "Grand Refuge" ou "Refuge huguenot" a débuté dans les années 1660, lorsque de très nombreuses et dures mesures prises à l'encontre des huguenots ont prélué à la révocation de l'Edit de Nantes en octobre 1685 par le roi Louis XIV. Vexatoires et discriminatoires, ces mesures visaient à éradiquer le protestantisme. Est-il surprenant que de nombreux huguenots ont dans ces conditions pris conscience de ce qui se préparait et ont déjà pris la précaution de quitter la France dans ces années-là?

De plus, le mouvement migratoire qui avait donc déjà commencé dans les années qui précédaient la Révocation a pris des proportions considérables à la suite de celle-ci. Et comme il était désormais strictement interdit aux protestants de quitter le pays et de partir à l'étranger, leur fuite s'est souvent faite dans des conditions dramatiques. On estime que 200'000 à 250'000 protestants ont fui dans les pays du Refuge, en grand nombre dans les années qui ont immédiatement suivi la Révocation et de manière plus étalée jusque vers le milieu du XVIII^e siècle.

Mais tous ne sont pas partis à l'étranger; beaucoup de protestants sont restés sur place et ont vécu leur foi dans la clandestinité. On parle de l'Eglise du Désert en référence au temps où le peuple d'Israël a vécu au désert avec Moïse; on parle aussi d'assemblées du Désert pour les cultes clandestins tenus dans des endroits retirés et de pasteurs du Désert. Cette Eglise du Désert a tant bien que mal été aidée secrètement par des huguenots réfugiés à l'étranger; un seul exemple de cette aide, le cas du "Séminaire de Lausanne", une école secrète dans laquelle de nombreux pasteurs du Désert ont été formés dès 1729. Et c'est peu après la Révocation qu'est apparue la croix huguenote comme signe de ralliement.



Ainsi d'innombrables protestants français ont quitté, ou plus exactement même fui, leur pays pour "cause de religion" et ont cherché refuge dans des pays protestants pour y vivre librement leur foi. Ceux qui sont parvenus en Suisse provenaient en majeure partie du Dauphiné et du Languedoc. Il faut savoir que toutes les couches de la population étaient représentées parmi les

réfugiés, comme on a pu s'en rendre compte en dépouillant les "listes de charité" tenues dans les principaux lieux d'accueil. Ces réfugiés ont pu être accueillis et aidés, et ceci d'autant mieux qu'on n'ignorait pas en Suisse ce qui se passait en France et qu'on n'a donc pas été pris au dépourvu. Mais ces réfugiés étaient si nombreux que les cantons évangéliques ont dû prévoir entre eux une clef de répartition pour les secourir et qu'ils se sont trouvés dans l'impossibilité de tous les accueillir à demeure. C'est ainsi que beaucoup de réfugiés n'ont fait que passer par les cantons évangéliques principalement en direction de l'Allemagne où plusieurs Etats étaient très dépeuplés suite à la Guerre de Trente ans. Ceci correspond donc bien à l'expression qui figure sur le Monument du Refuge placé au Temple-du-Bas: "Aux réfugiés pour cause de religion, Neuchâtel leur fut asile et patrie", asile pour ceux qui ont traversé le pays, patrie pour ceux qui ont pu s'y établir.

Concernant les itinéraires suivis par ces nombreux réfugiés, ils sont multiples et variés et on ne saurait déterminer un unique itinéraire-type. Le plus grand nombre de réfugiés a traversé la Suisse à partir de l'ouest en direction du nord-est, les villes de Bâle et de Schaffhouse étant les deux points principaux de sortie du pays. Beaucoup de réfugiés se sont déplacés en groupes puisque les cantons évangéliques se sont arrangés entre eux pour diriger au mieux cet important flux migratoire et pour organiser les transports nécessaires; d'autres réfugiés ont voyagé par petits groupes de familles ou de personnes venant du même village vu que bien des regroupements ont pu se faire après leur arrivée en Suisse; d'autres réfugiés encore s'en sont allés de manière individuelle; et certains réfugiés enfin ont longuement erré sans trouver asile à un endroit ou à un autre.

Un axe principal a été organisé par Lausanne, la vallée de la Broye, Morat, Nidau où l'on embarquait sur l'Aar jusqu'à Brugg. Mais en raison d'une grande surcharge, on a ensuite prévu un autre axe par le Nord vaudois et le pied du Jura, raison pour laquelle de nombreux réfugiés ont passé par Neuchâtel, ou ont du moins passé devant Neuchâtel par le lac vu qu'une partie des transports s'est faite par voie d'eau, d'Yverdon à Bienne ou Morat. Et tous les réfugiés qui sont arrivés à Neuchâtel n'ont pas quitté cette ville par le même chemin; certains sont partis par bateau également en direction de Bienne ou de Morat, d'autres sont partis par la route en direction de la Neuveville et de Bienne, d'autres encore sont partis par le Val-de-Ruz et les vallées jurassiennes en direction de Bâle.

D'importants moyens ont été mis en œuvre pour accueillir, héberger, habiller, nourrir, soigner et aider ces réfugiés arrivés en très grand nombre: des collectes ont été organisées, des Bourses françaises créées principalement dans le Pays de Vaud, des églises françaises constituées dans plusieurs villes alémaniques. Mais le nombre des réfugiés était si considérable que les ressources ont été bien souvent épuisées dans les villes d'accueil. Il ne faut pas oublier de mentionner deux autres raisons qui ont rendu encore plus difficile l'accueil de tous ces réfugiés: d'une part, la France exerçait de fortes pressions sur les Confédérés et plus particulièrement sur Genève, pour qu'on expulse

ces "séditieux" et, d'autre part, la Suisse a connu des temps de disette et de crise économique vers la fin du XVII^e siècle.

Si ce vaste mouvement migratoire du Refuge huguenot s'est réalisé dans des conditions difficiles, il n'en a pas moins eu des suites positives. Non seulement de très nombreux réfugiés ont pu trouver une nouvelle patrie où ils ont pu vivre librement leur foi, mais encore plusieurs parmi eux ont apporté leur savoir-faire là où ils ont pu s'établir. C'est ce qui s'est produit, par exemple dans les domaines de l'horlogerie, de l'industrie textile et du commerce. Et il y a eu une conséquence aussi inattendue qu'imprévisible de ce vaste mouvement migratoire qui a dispersé les huguenots dans les pays du Refuge: il s'est peu à peu formé tout un réseau de relations familiales, commerciales, littéraires, scientifiques, théologiques entre les réfugiés éparpillés en divers pays, si bien que certains auteurs aiment à parler de "L'Internationale Huguenote".

... et pourquoi au pays de Neuchâtel?

Intentionnellement, je parle de "pays" afin de mieux tenir compte de ce qu'était Neuchâtel à l'époque. En effet, au cours du Moyen Age, le pays de Neuchâtel s'est progressivement formé; et au moment de la Réforme, il était constitué de deux blocs principaux, le comté de Neuchâtel et la seigneurie de Valangin, qui ont eux-mêmes été réunis en 1592. Si ces domaines ont passé d'un seigneur à l'autre par le jeu des alliances matrimoniales et des héritages, les bourgeois ont toutefois su tirer parti des occasions et autres faiblesses d'un système féodal en perte de vitesse afin d'obtenir davantage de droits. Sans oublier non plus que les Confédérés se sont beaucoup intéressés à Neuchâtel. Très tôt dès le temps du comte Conrad de Fribourg, Berne a eu des traités de combourgeoisie parallèlement avec le comte et avec les bourgeois, ce qui lui permettait implicitement d'exercer une fonction d'arbitre; les Confédérés, redoutant que Neuchâtel ne passe dans le camp français lors des Guerres d'Italie, ont occupé pacifiquement le comté de 1512 à 1529 (ce qui explique la présence des armoiries des cantons sur la façade sud du château); Guillaume Farel a bénéficié de l'appui de Berne lorsqu'il est venu prêcher la Réforme dans le comté. Dans ces conditions, on comprend sans peine que le pays de Neuchâtel comme allié des Suisses se soit associé aux cantons protestants et à Genève pour accueillir des réfugiés huguenots. Et un autre événement a eu des conséquences très favorables pour l'accueil des huguenots à Neuchâtel: après avoir été près de deux siècles sous la souveraineté de la famille française des Orléans-Longueville, Neuchâtel a eu, par voie d'héritage toujours, un nouveau souverain en la personne de Frédéric I^{er}, roi en Prusse.

Faisons ici un peu de généalogie: Frédéric I^{er} (1657-1713) - premier des électeurs de Brandebourg à porter le titre de « roi en Prusse » dès 1701, prince de Neuchâtel à partir de 1707 - a accueilli en 1703-1704 à Berlin les protestants expulsés d'Orange lorsque Louis XIV s'est permis d'annexer cette

principauté. Le père de Frédéric I^{er}, Frédéric-Guillaume (1620-1688), électeur de Brandebourg, est connu pour avoir promulgué son Edit de Postdam par lequel il invitait, quelques jours après la Révocation, tous les protestants de France à venir s'établir dans ses terres. Et la mère de Frédéric I^{er}, Louise-Henriette de Nassau (1627-1667), était la petite-fille de Guillaume le Taiseux, ou le Taciturne, et de Louise de Coligny.

Dans ces conditions, on peut comprendre que les réfugiés huguenots aient été bien accueillis dans la Principauté de Neuchâtel au XVIII^e siècle. Quelques familles de réfugiés ont même été anoblies par la suite. Et les rois en Prusse ont choisi quelques réfugiés huguenots à Berlin comme gouverneurs de Neuchâtel.

Sur les traces des réfugiés huguenots et de leurs prédécesseurs à Neuchâtel.

A. "Neuchâtel leur fut asile".

Il est évident que les nombreux réfugiés qui ont "simplement" passé par la ville de Neuchâtel n'y ont laissé que peu de traces. Ce que l'on peut savoir à leur sujet, c'est avant tout ce qu'on trouve dans les registres d'aide ou de charité. On peut estimer à plus de 23'000 les réfugiés huguenots et vaudois du Piémont qui ont été assistés à Neuchâtel de 1661 à 1697. Et si l'on compare ce chiffre à celui du nombre total des réfugiés qui ont quitté la France lors du "Grand Refuge", on réalisera qu'environ un dixième d'entre eux ont passé par Neuchâtel.

A relever qu'on conserve à Neuchâtel six registres de "Charité aux Réfugiés" pour les années 1682 à 1697; cela représente quelque 1'200 pages de comptabilité concernant les "passades" ou aides distribuées aux réfugiés de passage; le plus souvent, les noms et l'origine géographique de ces personnes sont indiqués et, en général, est aussi signalé si elles sont accompagnées de membres de leur famille. Une précision encore: au cours des six années qui ont suivi la Révocation, près de 18'000 réfugiés ont été assistés à Neuchâtel, ce qui donne une moyenne de 3'000 réfugiés par année, alors qu'à cette époque, Neuchâtel compte 3'300 habitants environ.

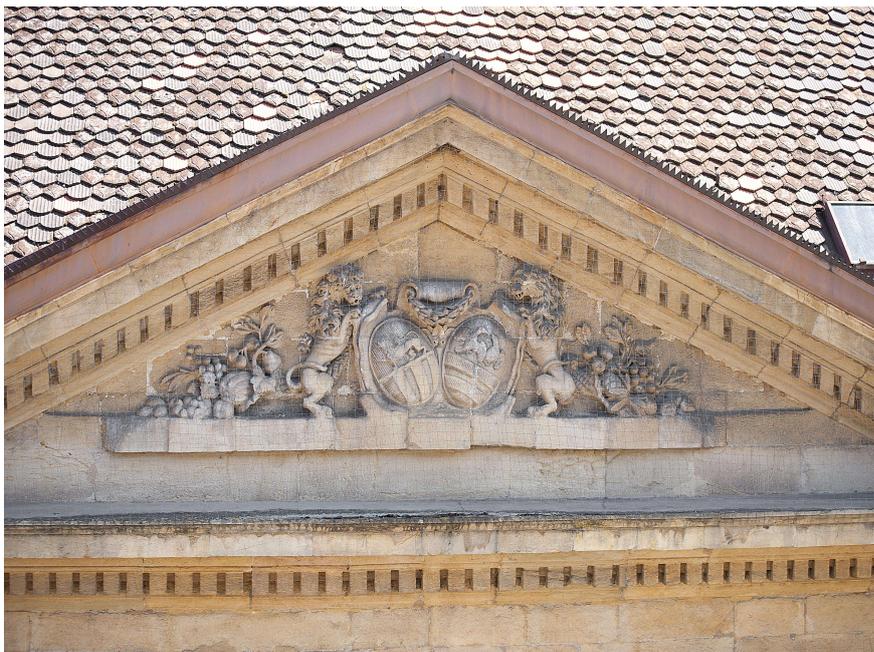
Et il convient de se souvenir que tous les réfugiés n'ont pas suivi un même itinéraire et qu'on pourra découvrir des traces de réfugiés en d'autres endroits du pays de Neuchâtel. Ainsi au Locle qui comptait quelque 2'000 habitants sur son territoire, 5'000 réfugiés environ ont passé de 1685 à 1720. Et à Dombresson, village d'environ 350 habitants, près de 6'000 réfugiés ont passé de 1680 à 1715.

B. "Neuchâtel leur fut [...] patrie".

Commençons par donner les noms de quelques familles de réfugiés qui ont pu s'établir à Neuchâtel. Il est à remarquer que certaines d'entre elles ont été anoblies par la suite.

- Carbonnier. Jacques Carbonnier a quitté Millaud en compagnie de son ami Paul Coulon.
- Coulon. Paul Coulon est venu en 1745 de Cornus en Rouergue (à quelque 25 km au sud de Millau). En 1767, la famille Coulon est devenue bourgeoise de Neuchâtel. Existe encore à Cornus une "Fondation Coulon" qui a été mise en œuvre par Paul Coulon âgé afin de créer une école pour "les enfants réformés".
- Deluze. Jacques Deluze, venu de la Saintonge, est devenu bourgeois de Neuchâtel en 1691. Avec son fils Jean-Jacques, il a fait partie des initiateurs de l'industrie des toiles peintes, ou indiennes, au pays de Neuchâtel.
- Pourtalès. Deux frères, Louis et Jérémie Pourtalès sont partis de Lasalle en Cévennes (à quelque 12 km à l'ouest d'Anduze). Jérémie est arrivé à Neuchâtel vers 1720, et Jacques-Louis, un de ses fils, est devenu un négociant-banquier très habile en affaires.
- Reynier: Louis Reynier a quitté avec sa famille Dieulefit (en Dauphiné, à quelque 25 km à l'est de Montélimar) vers 1687-1688; il s'est fixé à Genève vers 1689 et il s'est établi en qualité de drapier dans la Principauté de Neuchâtel à Corcelles vers 1698-1700 probablement. Il fut reçu bourgeois de Neuchâtel en 1719.
- Suchard. Partis de Combovin en Dauphiné (à quelque 15 km à l'est de Valence), Pierre et Louis Suchard se réfugièrent en 1696 à Boudry et reçurent la naturalisation neuchâteloise en 1708. Bien connu comme confiseur-chocolatier, Philippe Suchard (1797-1884) est un arrière-petit-fils de Louis.

Il est juste de citer encore un nom, celui de Henri de Mirmand, une grande figure du Refuge huguenot. Depuis qu'il a trouvé refuge à Zurich au printemps 1686, il s'est beaucoup engagé afin de trouver de bonnes solutions pour l'établissement de ses coreligionnaires réfugiés dans divers pays. Il a vécu quelques années de 1712 à 1716 à Neuchâtel avec la famille de sa fille. En 1720, il est revenu à Neuchâtel et y a passé les derniers mois de sa vie. Mais heureusement, il a encore eu la joie de voir son unique petite-fille, Jeanne-Henriette de Cabrol, épouser Josué de Chambrier le 30 janvier 1721. A la rue de l'Hôpital 10, la maison occupée par cette nouvelle famille comportait à côté de l'appartement des maîtres quatre logements destinés aux réfugiés huguenots.



"Armoiries sur l'immeuble du Faubourg de l'Hôpital No 10: à gauche, celles de la famille Viala (avec un lion), des réfugiés venus des Cévennes; à droite, celles de la famille Coulon (avec deux colombes aux ailes déployées) (photo: Michel Villars)."

Indiquons quelques traces laissées par ces réfugiés qui ont trouvé une patrie à Neuchâtel.

- Faubourg de l'Hôpital N° 10: maison construite par Paul Coulon.
- Faubourg de l'Hôpital N° 8: édifice acheté, transformé et agrandi par Jacques-Louis de Pourtalès.
- Faubourg de l'Hôpital N° 21: hôtel construit par Frédéric de Pourtalès, fils de Jacques-Louis.
- Faubourg de l'Hôpital N° 24: maison

construite dès 1836 par Louis-Auguste de Pourtalès, petit-fils de Jacques-Louis; maison devenue en 1927 la maison de la paroisse réformée.

- En 1811, Jacques-Louis de Pourtalès a inauguré l'hôpital qu'il a fondé en 1808 et qui porte le nom de sa famille.
- L'Hôtel communal a été construit comme Maison des Orphelins à partir des années 1720. L'immeuble a aussi abrité une école. C'est là que le savant Louis Bourguet a été autorisé en 1732 à donner ses leçons de philosophie et de mathématiques. Son père, réfugié venu de Nîmes, a pu établir à Zurich en 1686 une fabrique de bas de soie; mais Louis Bourguet s'est dirigé très tôt vers les sciences (numismatique, géologie, paléontologie...) et a été longtemps le rédacteur de deux revues scientifiques; il entretenait une correspondance avec plusieurs savants renommés et jouissait d'une grande réputation.
- La maison à la rue du Trésor N° 11 a été construite en 1711 par Jérémie Pierrot, un armurier français, réfugié devenu bourgeois. Elle est formée de deux corps de bâtiment séparés par une petite cour et elle comptait initialement trois étages seulement.

C. Quelques réfugiés qui ne l'étaient plus vraiment...

Assez paradoxalement, cinq personnages ne sont pas arrivés à Neuchâtel afin d'y chercher un asile ou une patrie. Ils y sont venus pour y exercer une fonction importante et, de ce fait, ils ont même été logés... au château de Neuchâtel! En effet, il s'agit de cinq personnages qui sont nés en France, qui

ont tour à tour été choisis par les rois de Prusse parmi les nombreux réfugiés huguenots parvenus à Berlin et qui ont été envoyés à Neuchâtel pour y être gouverneurs de la Principauté. Voici leurs noms.

- François de Langes, seigneur de Lubières, l'ancien gouverneur de la Principauté d'Orange qui a dirigé l'émigration vers le Brandebourg de quelques 1'600 protestants expulsés en 1703 (né en 1664; gouverneur de 1714 à 1720).
- Paul de Froment d'Uzès, devenu colonel dans l'armée prussienne (né en 1664; gouverneur de 1720 à 1737).
- Philippe de Brueys, baron de Bézuc, né près d'Uzès, également colonel (né en 1682; gouverneur de 1737 à 1742).
- Jean de Natalis, natif de Montauban (né en 1670; gouverneur de 1742 à 1754).
- Louis-Théophile Le Chenevix de Bévillie d'origine lorraine (gouverneur de 1779 à 1801).

Dans la cour du collège des Terreaux, sous la passerelle, on peut voir trois épitaphes, celles de François de Langes, de Jean de Natalis et de Paul de Froment, ces trois gouverneurs ayant été inhumés dans l'ancien cimetière des Terreaux. Philippe de Brueys a été enseveli à la collégiale et son épitaphe est placée sur le pilier de gauche à l'entrée du chœur.

Montmirail, c'est le nom que François de Langes a donné au domaine qu'il a acquis en 1716 près de Marin, et ceci en souvenir d'une ancienne seigneurie de sa famille dans le Midi de la France.

Enfin, la trace la plus remarquable laissée par ces cinq personnages se trouve au château de Neuchâtel; leurs armoiries ont été peintes sur une des parois de la salle des Trois-Etats.

D. Sur les traces de réfugiés d'une autre époque.

Comme nous l'avons relevé plus haut, le mouvement de la Réforme, loin d'être bienvenu dans le royaume de France, a été combattu dès ses origines. C'est ce qui explique que plusieurs de ses adhérents sont partis se réfugier très tôt dans les pays voisins; parmi ces précurseurs des réfugiés huguenots, on trouve François Lambert, d'Avignon (1522), Guillaume Farel (1524), Olivétan (vers 1528). On parle à ce propos du "Premier Refuge" pour le distinguer du "Refuge huguenot" ou "Grand Refuge". Ce premier Refuge s'est poursuivi pendant la plus grande partie du XVI^e siècle de manière très irrégulière et inégale selon les circonstances, en ordre dispersé et sans qu'il ne devienne un mouvement de masse comme le sera le Refuge huguenot. On nommera simplement ici trois réfugiés connus: Jean Calvin arrivé à Bâle (fin 1534), Théodore de Bèze arrivé à Genève (1548), Louise de Coligny réfugiée à Genève d'abord, puis à Bâle (1573).

Dès le moment où la ville de Neuchâtel a passé à la Réforme en 1530, elle a été pendant quelques années un centre pour la Réformation dans les pays de langue française, avant que Genève ne reprenne le flambeau. Il n'est pas exagéré de parler de centre puisque plusieurs réfugiés ont été accueillis à Neuchâtel à cette époque, d'une part, et qu'un important travail a pu y être réalisé, d'autre part.

Ainsi les réfugiés huguenots ne furent ni les seuls, ni les premiers à être venus à Neuchâtel; bien avant eux, d'autres réfugiés "pour cause de religion" y sont arrivés lors du "Premier Refuge". On peut en conclure que, d'une certaine manière, le premier Refuge a préparé le Refuge huguenot et qu'il serait difficile de parler des réfugiés huguenots sans parler de leurs prédécesseurs. Par prédécesseurs, j'entends les réfugiés qui sont parvenus à Neuchâtel dès les débuts de la Réformation, vu que l'appellation de « huguenots » est plus tardive. On connaît les noms de quelques dizaines d'entre eux, à commencer par Guillaume Farel lui-même. D'autres ont suivi, souvent instituteurs ou pasteurs; ils sont restés plus ou moins longtemps soit à Neuchâtel-même, soit dans un village du pays. Citons simplement les noms de: Jean de Belly, de Crest en Dauphiné; Christophe Fabri, dit Libertet, de Vienne en Dauphiné; Antoine Froment, de Mens en Trièves (Isère); Hélie Limousin, de La Rochelle; Thomas Malingre, de Normandie; Noël Thorel, de Rouen, dont la sœur, Marie, est devenue l'épouse de Farel; Jacques Veluzat, de Troyes.

Sans oublier le nom de Mathurin Cordier, un éminent pédagogue. En 1523, il a eu au collège de la Marche à Paris un jeune élève du nom de Jean Calvin qui a conservé toute sa vie une grande reconnaissance envers ce maître qui l'a beaucoup marqué. En 1536, ayant adopté les idées de la Réforme, Mathurin Cordier a quitté la France et est allé enseigner à Genève; ensuite, pendant son séjour à Neuchâtel de 1539 à 1545, il a enseigné à la « Maison des Classes » (aux N^{os} 6 et 8 de la rue de la Collégiale); après cela, il est parti à Lausanne où il a été nommé principal du collège et, en 1559, il est retourné à Genève.

Un centre pour la Réformation dans les pays de langue française, Neuchâtel l'a aussi été de la façon suivante: un important travail d'édition a pu y être accompli pour la diffusion des idées nouvelles. Et ceci en particulier grâce à un réfugié, l'imprimeur Pierre de Vingle. Il est né à Lyon vers 1495 d'une famille originaire de Wingles en Picardie (village situé à quelque 15 km à l'est de Béthune). En août 1533, après un court séjour plutôt compliqué et ardu à Genève, Pierre de Vingle est venu, à l'instigation de Farel, s'établir à Neuchâtel avec son matériel d'imprimeur.

Les publications sorties des presses de Pierre de Vingle sont de différentes valeurs et de plusieurs niveaux. Il est presque superflu de préciser qu'aucune de ces publications n'aurait pu être imprimée en France; mais c'est un fait que la situation politique assez particulière de Neuchâtel a rendu possible et même favorisé l'impression de ces nombreuses et diverses publications.

Il y a eu un certain nombre de pamphlets et d'écrits polémiques, dont les trop fameux placards d'Antoine Marcourt en 1534.

Plus intéressants sont les traités et opuscules, entre autres quelques textes de Farel, dont une petite liturgie "La manière et fasson" ainsi qu'une nouvelle édition de son "Sommaire".

Dans une autre catégorie de publications, on trouve trois petits recueils de chansons qui ont certainement eu un rôle non-négligeable pour la diffusion des idées et doctrines de la Réforme. Comme la chose est trop peu connue, il convient de citer ici les titres de ces recueils. - Le premier recueil *"S'ensuyvent plusieurs belles & bonnes chansons, que les chrestiens peuvent chanter en grande affection de cuer: pour & affin de soulager leurs esperitz & de leur donner repos en Dieu, au nom duquel elles sont composées par rithmes, au plus près de l'esperit de Jesus Christ, contenu ès saintes Escriptions"* date de 1533 et comprend 19 chansons. - Le deuxième recueil *"Nœlzs nouveaulx"* comprend 24 chansons. - Le troisième recueil *"Chansons nouvelles démontrants plusieurs erreurs et faulsetez"* daterait peut-être de 1534 et il comprend 5 chansons. - Il s'agit là d'un remarquable travail de pionnier qui n'est probablement pas complètement étranger au projet, élaboré à Genève dans les Articles de 1537, de créer des psaumes qui pourraient être chantés "de bouche et de cœur" par chacun des fidèles lors des cultes.

La Bible d'Olivétan ou Bible de Serrières est certainement la publication de Pierre de Vingle la plus remarquable et heureusement aussi la plus connue. Il s'agit de la première traduction en français faite à partir des textes originaux hébreu et grec, traduction effectuée par Olivé

tan, un réfugié devenu maître d'école à Neuchâtel. Il a été aidé et accompagné par quelques réfugiés faisant partie de ce que j'appellerais volontiers "l'équipe Farel" pour rédiger quelques textes d'introduction, relire sa traduction, préparer deux index; chez "cette équipe Farel", on trouve aussi un cousin d'Olivétan, réfugié de puis peu à Bâle, Jean Calvin qui a rédigé deux des textes d'introduction. Dans ce petit groupe, Guillaume Farel a été le maître d'œuvre si bien qu'il serait permis de parler de la "Bible de Farel"; et je suis enclin à penser que la statue de Farel devant la collégiale pourrait évoquer probablement davantage le maître d'œuvre qu'il a été dans cette entreprise considérable que le prédicateur. Œuvre de plusieurs réfugiés, la Bible d'Olivétan ou Bible de Serrières, n'est-elle pas la plus belle des traces laissées à Neuchâtel par des réfugiés? Une trace qui montre bien le rôle essentiel joué par la Bible lors de la Réformation, une trace qui révèle les motivations profondes de beaucoup de réfugiés huguenots et de leurs prédécesseurs.

Acheue dimprimer en la Ville et Conte de Neufchastel / par Pierre de wingle dict Pirot



Fig. 1. Neuchâtel. Vue du midi. Gravure de Merian, 1642.

A L'église collégiale. B Le château. C Le donjon (la tour d'angle, la vieille tour et, se profilant sur elle, la tour des Prisons). D La tour de Diesse. E Le toit de l'hôtel de ville. F La tour des Chavannes. G La maison des Halles. H La tourelle de la maison du Trésor. I La tour au Chien. K La tour de l'Hôpital. L La tour Salanchon. M La maison des pestiférés. N Le port (à droite de la digue partant du pont du Port).

Détail d'une gravure représentant la ville de Neuchâtel, telle qu'elle pouvait être encore quelques décennies plus tard lorsque sont arrivés les réfugiés huguenots (gravure de Merian, 1642)

Transcription de l'acheve d'imprimer "Acheue dimprimer en la Ville et Conte (= comté) de Neufchastel par Pierre de wingle dict Pirot picard. L'an M.D.xxxv. le. iiije. jour de Juing (4 juin 1535)". La marque de l'imprimeur porte une devise en latin; traduction: "Un cœur humilié et contrit, Dieu ne le méprise pas" (en fait Ps. 51.19).

Michel Lebeau, membre de la SNG habitant à Genève possède le travail de généalogie réalisé il y a plusieurs années par Florian Imer sur la famille GELIEU. Il a proposé de nous prêter ce travail aux fins d'en faire une copie qui pourrait être mise à la disposition des membres de notre société.

Florian Imer y présente l'histoire de la famille 'GELIEU' qui devient 'de GELIEU'. Au travers de données d'état civil et de documents d'archives, mais aussi au travers de correspondances de membres de la famille, ce document permet de mieux comprendre le vécu de cette famille aux XVIII^e et XIX^e siècle.

Il s'agit-là d'un document d'environ 200 pages dactylographiées et annotées que j'ai numérisées (photos) et transformées en fichiers PDF faciles à consulter. Pour des raisons pratiques, j'ai limité le nombre de pages de chaque fichier (13 au total). Il est donc possible d'obtenir l'ensemble du travail soit en PDF soit sous forme d'images JPG.

Voici la table des matières de l'ensemble, par fichier PDF :

00-Table des matières

- p.1 Table des matières
- p.9 Titre
- p.10 Préambule
- p.11 Préface

01-Chapitre 1

- p.1 **Une vieille famille de France**
- p.2 Les origines
- p.4 Les lettres de noblesse
Les armoiries
- p.7. Les Géliou du Périgord
- p.8 Le seigneur de La Villotte
- p.11 La descendance française

02-Chapitre 2

- p.1 **Les sept générations de pasteurs neuchâtelais**
- p.2 **Au temps du Refuge**
- p.3 Le pasteur huguenot Bernardus Gelius

- p.4 Etudes et profession de foi à Genève
Prédicant en France
- p.6 En Lorraine, son premier mariage
- p.11 Refuge de la Savoie en pays de Neuchâtel
- p.15 A Saint-Aubin, le second mariage
- p.21 La mort du doyen
- p.24 Les enfants et petits-enfants de Bernardus
- p.25 La descendance d'Octavia de Ferrariis
Abraham Géliou et sa lignée de Saint-Aubin
- p.29 Le pasteur Elisée Géliou et ses descendants
- p.32 Le doyen Samuel Géliou, dit Gautery, et sa lignée de pasteurs
d'Apples
- p.37 La descendance de Nicolle Fourquignon Paterat
Bernard Géliou-du Maine
- p.42 Marguerite Challandes-Géliou et son fils le pasteur

03-Chapitre 3-4

- p.1 **En pays de Neuchâtel**
Le pasteur Jaques « de la Peste »
Etudiant à Bâle, pasteur à Travers et à la Chaux-de-Fonds
- p.2 A la paroisse des Verrières
- p.5 Aux cures de Corcelles puis de Fontaines
- p.7 Les enfants de Marie Favargier
Sara Bôle-Géliou
- p.9 Antonia-Marie Vattel-Géliou
- p.11 Jean-Jaques, régent d'école
L'investiture à Bâle
- p.12 Séjour genevois
Une rébellion
- p.14 Précepteur chez Gallatin
Maître au gymnase de Neuchâtel
Son testament
- p.17 Marguerite Lardy-Géliou
Catherine
Jonas-François
- p.18 Le doyen Bernard Géliou-Wavre et les siens
- p.19 Le doyen
Le baptême
- p.20 Etudes à Genève
Mariage et premières paroisses aux Ponts-de-Martel et aux
Verrières
- p.21 Doyen à Neuchâtel et bourgeois de Valangin
- p.23 Le prince de Conti
Le gouverneur Metternich

- p.24 Le domaine de Fontaines
Voeux de fin d'année
- p.26 L'outil de la gloire de Dieu

04-Chapitre 4a

- p.1 Les enfants de Susanne Wavre
Jaques
Marie
Le doyen Jonas de Géliieu-d'Ivernois
Les inscriptions dans le livre de famille
- p.3 Le cousin Grand, pasteur à Lausanne
Le pasteur de Fleurier obtient des lettres de noblesse du roi
de Prusse
- p.4 Susanne
- p.5 Salomé
- p.6 Bernard « de la Martinique »
L'homme propose ...
- p.8 Exilé
- p.9 Départ pour la Martinique
Armateur à la Guadeloupe
- p.14 Le fantôme de son père
- p.16 Naufrages
- p.24 Ses descendants

05-Chapitre 4b

- p.1 Esther
Le pasteur Jaques de Géliieu-Willy
Prédestiné au ministère
- p.2 Pasteur montagnard : aux Bayards et aux Verrières
Précurseur en apiculture
- p.4 L'incendie
- p.6 Les épreuves et la mort
- p.8 Catherine Esabeau
L'enseigne-officier Samuel-Henry
Au régiment de Brendlé
- p.9 Cruelle vengeance !
- p.10 Au pays des ancêtres
- p.11 En garnison à Douai
Mort glorieuse au siège de Philippsbourg
- p.12 La seconde Esther
- p.13 Le Capitaine Charles-Frédéric

06-Chapitre 5

- p.1 **Au temps où les rois de Prusse étaient princes de Neuchâtel**
 p.2 Jonas de Géliou-Frêne, doyen, « le père des abeilles »
 Tel père tel fils
 p.4 Vigueur et sens du devoir
 Pasteur à Liginères
 p.6 Disciples des Muses
 p.8 Archives et droit de cité
 p.9 Les futurs beaux-parents
 p.10 Le mariage
 p.13 La vie à la cure de Colombier
 p.14 Jours de deuil
 p.16 Doyen de la Vénérable Classe
 p.17 Un homme vénéré
 p.21 **Autour de la ruche**
 Les enfants d'Elisabeth Willy
 Suzon
 p.23 Marie-Elisabeth Pury-de Géliou
 p.24 Salomé
 Lignières, Angleterre, Neuchâtel
 A la cour de Darmstadt
 p.26 Voyage à Strasbourg
 p.28 Au couronnement de Léopold II
 p.29 Louise
 p.30 Au presbytère de Colombier
 p.31 Visite du prince de Mecklembourg
 p.32 A la cure de Tavannes
 p.33 Visite du roi de Prusse
 p.36 Encore des visites princières
 La fin d'une vie
 p.37 Les legs de Salomé

07-Chapitre 5a

- p.1 Rose-Marguerite Prince-de Géliou
 p.2 Esther Mieg-de Géliou
 On joue la comédie
 A l'institut de Frankenthal
 Au mariage d'une princesse palatine
 p.4 Chez le prince de Nassau-Weilbourg
 p.5 Réjouissances nuptiales (Un autre mariage princier)
 p.10 La princesse d'Anhalt à Colombier
 p.12 Les enfants de Jonas
 Isabelle Morel-de Géliou
 Jeunesse
 p.13 Premiers essais poétiques

p.14	Adorateurs romanesques
p.15	L'amie de Madame de Charrière
	Guillaume de Tuyll
	Un bon mari
p.16	Un fossé entre la Cure et le Pontet ?
p.18	Femme de pasteur et femme de lettres
p.22	Cécile Morel

08-Chapitre 5b

p.1	Louise-Ésther
	Gustave
	Théophile
	Anne-Catherine Du Pasquier-de Géliou
p.2	Gustave
	Cécile Barrelet-de Géliou
p.3	Rose Imer-de Géliou
	Les lettres de Rose à Isabelle
	Le bataillon neuchâtelois salue le roi de Prusse sous les yeux de Napoléon
	La princesse Henriette va venir au Bied
p.5	Le prince Berthier ou le mari de la reine Louise ?
	Départ de la princesse d'Anhalt
p.6	La princesse de la Tour
	Le doyen s'évanouit
p.7	La bonbonnière du prince de Mecklembourg
	Le premier sermon de Bernard
p.8	Le fils de la reine Louise visite la principauté
p.9	Une fête de famille
p.10	Un quatrain pour le pasteur de la Neuveville, Jean-François Imer
p.12	Voici le prince charmant ?
p.14	Un consulat de Suisse à Liverpool
p.17	Le grand jour
	Paris
p.18	Spleen

09-Chapitre 5c

p.1	La mort du petit Charles
p.2	Virginia
	Au chevet de son père
p.3	Nouveau deuil
p.7	Retour au pays
p.8	Le nouveau temple de Colombier
p.18	Séjours aux Pâquiers et aux Bugnenets

- p.19 Une nouvelle belle-sœur
- p.20 Vacances au Fornel
- p.22 Le maire de Pertuis
- p.23 Mathod, ultime étape

10-Chapitre 5d

- p.1 Jaques de Géliou-Du Pasquier
 - Débuts prometteurs
 - Installation tragique
- p.3 Une fée à la cure
- p.6 La révolution de 1848
- p.8 De la Côte-aux-Fées à St-Sulpice
- p.10 Le doyen Bernard de Géliou-Bondeli-Bonhôte
 - Soldat du Christ
- p.11 Emilie Bondeli
- p.13 La demande en mariage
- p.20 Des « Tourelles » à la cure du Locle
 - Le typhus meurtrier
- p.21 Nouveau foyer au presbytère de Fontaines
- p.22 Le dernier doyen de la principauté
 - A St-Blaise, chapelain de Préfargier
 - « La Maison Blanche »
- p.23 Les enfants d'Emilie Bondeli
 - Rose-Albertine Henriod-de Géliou
 - Emilie de Pury-de Géliou
 - Sophie Louise Barrelet-de Géliou
 - Bernard V
- p.25 Charlotte Isabelle de Coninck-de Géliou
 - La fille de Charlotte Bonhôte : Charlotte-Esther-Louise

11-chapitre 6

- p.1 Le général Bernard de Géliou-de Wittken
- p.4 Enfance et jeunesse
- p.7 Robe ou épée
- p.9 Officier de la garde neuchâteloise du roi de Prusse
 - Face à l'ennemi
- p.10 Préoccupations politiques
 - En garnison à Berlin
- p.11 Le soulèvement royaliste de 1856
- p.13 L'évasion
- p.15 Ingratitude des princes
 - Fiançailles
- p.16 Königgratz
- p.18 Les « carottes » du Kronprinz !

- p.19 Commandant du régiment à Weimar
La guerre de soixante-dix
Commandant de Neu-Breisbach puis de Coblenze et
d'Ehrenbreitenstein
- p.20 Parade au Kreuzberg
Son excellence le général
Retraite
- p.21 Les funérailles à Potsdam

12- arbres et photos

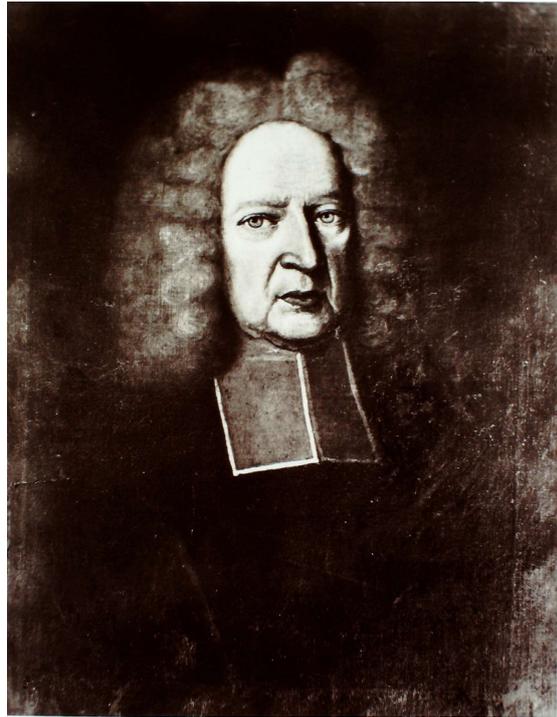
- p1 Arbre - Les Géliu de France
- p.4 Arbre - Les trois premières générations
- p.8 Arbre - Bernard III de Géliu-Wavre
- p.9 Arbre - Jaques II de Géliu-Willy
- p.10 Arbre - Jonas de Géliu-Frêne
- p.11 Arbre - Bernard IV de Géliu-de Bondeli
- p.12 Arbre - Bernard V de Géliu-de Wittkem
- p.13 Arbre - Bernard VI de Géliu-Dietz
- p.14 Arbre - Bernard V de Géliu-de Wittkem
- p.15 Photo - Bernard III de Géliu (1649-1726)
- p.16 Photo - Elisée Géliu (1596-1649)

13.Arbres entiers

- p.1 Arbre - Les Géliu de France
- p.2 Arbre - Les trois premières générations



Elisée Gélien (1596-1649)



Bernard III Gélien (1649-1726)

1872, Accident de chemin de fer à Colombier

Le 22 Mars, un épouvantable accident a eu lieu à la gare de Colombier. Un train d'environ 1000 internés que l'on rapatriait en France, rencontra vers 9 heures du soir, par suite d'une fausse aiguille, un wagon vide placé en avant d'un convoi stationnaire de houille. Le wagon vide fut lancé et écrasé contre les wagons de houille par le train qui arrivait. Le choc fut terrible : le premier wagon d'internés vint se briser contre le fourgon de marchandises, le second, broyé par le choc, grimpa sur le premier, ce fut un moment affreux ! les malheureux internés essayant de sortir des premiers wagons furent écrasés, et, quand les wagons grimpèrent les uns sur les autres, on en vit qui, incapables de s'échapper, furent broyés par ces masses qui se précipitaient les unes contre les autres. Les blessés jetaient des cris déchirants aux-quels répondaient les cris d'angoisse de leurs camarades. L'obscurité ajoutait encore à l'horreur du moment. Mais bientôt des secours s'organisèrent : une compagnie de soldats détachée et des particuliers de Colombier commencèrent à déblayer la place et à sortir les blessés de leur affreuse position. Le sauvetage était rendu très difficile, parce que beaucoup de ces malheureux avaient les membres pris entre des débris des wagons, et qu'on ne pouvait les enlever sans leur occasionner de terribles souffrances. Au bout de 2 heures cependant cette lugubre besogne fut terminée. On achemina les blessés sur l'infirmierie et les morts furent transportés au manège. Les médecins de la ville se hâtèrent de partir pour Colombier, car la tâche était grande : il n'y avait pas moins de 72 blessés à soigner. Dès le lendemain, de grands chars de déménagement amenaient à Neuchâtel les blessés en état de supporter le transport. Quant aux 22 morts, ils furent solennellement enterrés à Colombier, le samedi suivant, en présence d'un public nombreux et recueilli. Parmi les morts se trouvait le chef de train, un, jeune Reutling, de Zurich ; c'est le seul Suisse qui ait été atteint par cet affreux accident, les carabiniers soleurois qui formaient l'escorte ont tous été heureusement préservés, s'étant trouvés tous placés, par suite d'un retard, dans les derniers wagons du convoi.

Le véritable Messager boiteux de Neuchâtel pour l'an de grâce 1872, p. 34-35

Depuis peu, les Archives de l'Etat de Berne ont mis en ligne les registres paroissiaux des 400 communes du canton. Une réalisation rendue possible grâce à un riche banquier américain, Lewis Rohrbach, qui y a investi une petite fortune.

En 2003, celui-ci a entrepris de rechercher ses ancêtres suisses dans le canton de Berne. Pour ce faire, il est allé aux Archives de l'Etat de Berne pour consulter les registres paroissiaux de son canton d'origine. Ces registres avaient été microfilmés dans les années 1980, afin de les protéger et de les sauvegarder. Vingt ans plus tard, les progrès des techniques informatiques permettaient de faire beaucoup mieux, et Rohrbach a proposé aux autorités bernoises de numériser tous les registres (plus d'un million de pages!) et de graver des CD-rom. Ayant obtenu le feu vert des Archives, un accord a été conclu, et L. Rohrbach a acquis le droit de vendre ses CD-rom pour un prix variant entre 150 et 300 CHF. Les Archives de l'Etat de Berne disposaient d'une copie de tous les CD-rom, avec pour condition de ne pas les mettre en ligne avant le décès de L. Rohrbach.

Lewis Rohrbach est décédé en janvier 2016 en Floride. Les Archives de l'Etat de Berne ont alors entrepris de mettre en ligne les données des CD-rom. Il s'agit uniquement des registre paroissiaux. Le plus ancien, celui de Rütli bei Büren, commence en 1528, juste après la Réforme. Tous ne remontent pas aussi loin ! Les données en ligne sont antérieures à 1875. A partir de cette date, la Loi fédérale sur les Archives a imposé un état civil laïc et non plus paroissial.

Cet accès en ligne de l'état-civil bernois réjouit tous les généalogistes qui ont des origines bernoises, et tout particulièrement les américains et les étrangers qui, comme L. Rohrbach autrefois, recherchent leurs racines familiales dans ce canton.

Source : un article en allemand de Andreas Blättig paru le 20 février 2017 dans le dans le journal des Eglises réformées Ref.ch.

**Procès-verbal de l'assemblée générale
du samedi 28 janvier 2017 à 10 h 30 à La-Chaux-de-Fonds**

Présents : 28 personnes (selon liste jointe)

Excusés : Louis Barrelet, Chantal Brandt, Jean-Claude Coulon, Yvette Develey, Jean-François Huguenin, Hélène Glauser, Jacques Grandjean, Jacques Kaeslin, Serge Lassueur, Pierre-Yves Pièce, Marie-Claude Pinguet, Gérard Weissbrodt.

Présidence : Anne-Lise Fischer, présidente

Ordre du jour :

1. Salutations, appel
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2016 (voir Bulletin 53)
3. Rapport annuel de la Présidente
4. Comptes 2016 (rapport de la caissière et des vérificateurs, approbation)
5. Nomination des vérificateurs de comptes et d'un suppléant
6. Démissions, admissions de membres
7. Propositions individuelles (à présenter par écrit 10 jours avant l'assemblée)
8. Divers

1. Salutations, appel, adoption de l'ordre du jour

C'est dans la très belle ferme Droz-dit-Busset, récemment réhabilitée et transformée en Auberge, que la présidente Anne-Lise Fischer accueille l'assemblée. Elle salue particulièrement la présence de Trudi Kohler, présidente de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques (SSEG) et de son vice-président Claude Rubatel.

Une liste de présence circule.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2015

Le procès-verbal a paru dans le Bulletin 55/décembre 2015. Il n'en est pas donné lecture.

Yvette Develey, excusée, a fait parvenir par écrit une petite correction à ce procès-verbal : ce n'est pas le Cercle vaudois de Généalogie, mais la Société genevoise de Généalogie qui organisait une sortie au Château de Ripaille et invitait les autres sociétés romandes à les rejoindre.

Le PV est adopté avec cette correction.

3. Rapport de la Présidente

Anne-Lise Fischer donne lecture de son rapport annuel, qui est annexé au présent procès-verbal.

4. Comptes 2015

Ils sont présentés par la caissière, Gilberte Gerber, et annexés au présent procès-verbal.

Notre capital à la banque Coop a augmenté cette année de 540.60 CHF.

Les recettes (4'796.28 CHF) sont principalement représentées par les cotisations (3'888.60 CHF), à quoi s'ajoutent quelques dons (100.00 CHF) et les intérêts (267.08 CHF).

Les charges (3'183.70 CHF) sont constituées par les frais de fonctionnement (2'120.30 CHF) et le Bulletin (728.00 CHF).

Le montant des cotisations est un peu en recul par rapport à 2015, mais les deux Bulletins publiés en 2016 avaient moins de pages et les frais ont donc été moindres.

La caissière présente un graphique de l'évolution des titres de 2009 à 2016. Il en ressort que si la ligne du graphique monte, c'est en forme de zigzag qui monte une année pour redescendre l'année suivante.

Les comptes bouclent finalement avec un excédent des recettes de 1612.58 CHF.

Rapport des vérificateurs :

Les comptes ont été vérifiés par Roger Bühler et Jean-Léon Juillerat qui donne lecture du rapport établi.

Les comptes, tels qu'ils ont été présentés, sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière qui est remerciée pour son excellent travail.

5. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléant(e)

Jean-Léon Juillerat ayant exercé son mandat pendant deux ans se retire.

Roger Bühler reste en fonction et Jean-Daniel Rossel est nommé second vérificateur.

Angélique Maurer est nommé suppléante.

6. Démissions et admissions

A la suite des rappels envoyés par la caissière fin 2015, le fichier des membres a pu être épuré en 2016.

Durant l'année 2016, la SNG a enregistré 2 décès et 1 démission qui ont été compensés par les nouvelles admissions, de sorte que l'effectif de nos membres reste stable et compte 141 membres à ce jour.

7. Propositions individuelles

Aucune proposition n'est parvenue à la présidente.

8. Divers

La SNG a reçu deux invitations, l'une pour les 12^e rencontres généalogiques de Prémanon, dans la Jura Français en septembre 2017, l'autre pour le Salon généalogique de Lunéville en 2018.

Anne-Lise Fischer présente le programme d'activité pour 2017, qui a été publié dans le Bulletin 55/décembre 2016.

Trudi Kohler, présidente de la SSEG, nous apporte les salutations de cette société et nous invite à un colloque qui aura lieu à Gruyère le 9 octobre 2017. René Guye donne des nouvelles de son travail de rédaction de biographies « BIOGRANNE ». Il a renoncé à imprimer des CD et son travail est désormais consultable sur le site internet www.sngenealogie.ch.

Après avoir remercié toutes celles et ceux dont l'engagement a permis le bon fonctionnement de notre société, la présidente lève la séance à 11 h 15.

A l'heure de l'apéro, offert selon la tradition par la Société, Claude Rubatel nous parle brièvement des RUBATEL venus du Canton de Vaud à Neuchâtel, puis à La Chaux-de-Fonds, où Frédéric RUBATEL a fondé une fabrique de cadrans sous la marque « Rubatel et Weyermann ». Par la suite, la famille s'est installée à La Cibourg dans le canton de Berne.

Après le repas servi sur place et puisque nous sommes dans la ferme Droz-dit-Busset, Laurent DROZ-dit-BUSSET nous parle de cette famille. Ses recherches ne lui ont malheureusement pas encore permis d'établir un lien entre sa famille directe, originaire du Locle et de La Chaux-de-fonds et la ferme dans laquelle nous nous trouvons.

Françoise Favre, secrétaire

Programme 2018

Nous vous donnons connaissance du programme de notre société pour l'an prochain, pour vous permettre d'ores et déjà de réserver ces moments sur votre agenda.

Les détails particuliers vous seront communiqués en temps utile.

Programme 2018

<i>Date</i>	<i>Programme</i>	<i>Lieu</i>	<i>Responsable</i>
Samedi 27 janvier 2018	Assemblée générale	Cernier Evologia	Comité
Lundi 19 mars à 19h30	Comment valoriser et transmettre ses recherches Françoise Favre	Neuchâtel Hôtel des associations	Comité
Samedi 2 juin	Balade à travers La Chaux-de- Fonds, sur les traces des familles juives	La Chaux-de Fonds	Comité
Lundi 13 août à 19h30	Conférence sur le livre « Mémoire de la communauté juive de La Chaux-de-Fonds » par Denise Bovet	Neuchâtel Hôtel des associations	Comité
Samedi 6 octobre	Visite des archives cantonales du canton de Vaud	Lausanne	Comité
Vendredi 1 ^{er} décembre	Souper de fin d'année	Lieu à définir	Comité
Samedi 26 janvier 2019	Assemblée générale	Lieu à définir	Comité